



Suppression du Soir 3 de Paris Ile-de-France

Ras la bobine !

Après le nouvel incendie qui a touché la station de Vanves vendredi matin, pas de journal télévisé vendredi, une simple bobine de 10 minutes en guise de 12/13 un lendemain d'attentat terroriste au cœur de Paris, puis un JT en mode plus que « dégradé » dimanche pour une soirée d'élections présidentielles. Bien entendu les équipes sont tristes et dépitées d'en arriver là, face à un cas de force majeure après ce nouveau coup du sort. Les salariés de France 3 Paris Ile-de-France ont su montrer depuis maintenant près de 10 mois qu'ils savent faire face, se serrer les coudes et, en dépit d'une adversité constante et d'une grande fatigue, tous les jours ils accomplissent l'impossible.

Mais que la direction décide de supprimer, pour une semaine au moins, l'édition la plus regardée sur notre antenne, à savoir le Soir 3, et l'incompréhension, la colère prennent le pas. Une édition de la télévision régionale de service public aux oubliettes, qui plus est en plein débat démocratique de l'entre-deux tours des élections présidentielles, dans la région capitale !

Et quelle est la raison impérieuse qui nous empêche de fabriquer ce tout-image ? Une impossibilité technique absolue ? Que nenni, il s'agit simplement d'économiser le coût d'une vacation de monteur chaque jour pendant 5 jours ! En effet, les monteurs planifiés cette semaine sur le montage de la bobine Soir 3 sont détournés sur une activité autre, le montage des « servitudes » de l'antenne (ex: bandes-annonces, météo). Et pas question d'appeler un intermittent ! Sérieusement ?

Après l'épisode navrant de l'onduleur, absent pour cause d'arbitrage budgétaire, jusqu'à un grave incident à l'antenne, la gestion de cette crise sur le long terme par la direction de France Télévisions pose question : sous couvert de faire des économies à court terme, la perte finale pourrait bien se révéler abyssale. Et notre existence même pourrait bien être compromise.

Le Directeur régional veut que nous nous battions : oui, nous allons nous battre, c'est certain, mais peut-être pas de la façon dont il l'entend. Et certainement pas en renonçant à nos éditions et à nos missions.

Face à l'absurdité d'un tel choix, les salariés doivent-ils mettre en place une cagnotte pour assurer la pérennité de leurs éditions d'information ?

Vanves, le 24 avril 2017